



# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 17-5-2018 Date de révision: 10-7-2023 Remplace la fiche: 12-6-2023 version: 4.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic  
Code du produit : TQX.11001  
Type de produit : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive  
Utilisé dans des systèmes clos  
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

MPM International Oil Company B.V.  
Cyclotronweg 1  
2629 HN Delft Delft - Nederland  
T 0031 (0)15 2514030  
[pvhoorn@mpmoil.com](mailto:pvhoorn@mpmoil.com) - [www.tripleqx.com](http://www.tripleqx.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

| Pays     | Organisme/Société                                                        | Adresse                | Numéro d'urgence  | Commentaire                                                                                                                                             |
|----------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum<br>c/o Hôpital Militaire Reine Astrid | Rue Bruyn 1<br>1120    | +32 70 245 245    | Toutes les questions<br>urgentes concernant<br>une intoxication: 070<br>245 245 (gratuit,<br>24/7), si pas<br>accessible 02 264 96<br>30 (tarif normal) |
| France   | Centre antipoison d'Angers<br>C.H.U                                      | 4, rue Larrey<br>49033 | +33 2 41 48 21 21 |                                                                                                                                                         |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346  
Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation : Pas nécessaire.  
Après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
Après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.  
Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Gants. Lunettes de protection.

Procédures d'urgence : Ne pas respirer les vapeurs.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Détergent. Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Autres informations : Les déversements peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Stocker dans un récipient fermé.

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Température de stockage : ≤ 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Indications complémentaires

: Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Mesures techniques:

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

##### Protection des mains:

Gants de protection

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| État physique        | : Liquide          |
| Couleur              | : Ambré.           |
| Aspect               | : Liquide huileux. |
| Odeur                | : Caractéristique. |
| Seuil olfactif       | : Pas disponible   |
| Point de fusion      | : Pas disponible   |
| Point de congélation | : Pas disponible   |
| Point d'ébullition   | : Pas disponible   |
| Inflammabilité       | : Pas disponible   |

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|                                     |                                                     |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Limites d'explosivité               | : Pas disponible                                    |
| Limite inférieure d'explosion       | : Pas disponible                                    |
| Limite supérieure d'explosion       | : Pas disponible                                    |
| Point d'éclair                      | : > 200 °C @ ASTM D92                               |
| Température d'auto-inflammation     | : Pas disponible                                    |
| Température de décomposition        | : Pas disponible                                    |
| pH                                  | : Pas disponible                                    |
| Viscosité, cinématique              | : 79 mm²/s @ 40°C                                   |
| Solubilité                          | : Produit peu soluble, restant en surface des eaux. |
| Log Kow                             | : Pas disponible                                    |
| Pression de vapeur                  | : Pas disponible                                    |
| Pression de vapeur à 50°C           | : Pas disponible                                    |
| Densité                             | : 854 kg/m³ @ 15°C                                  |
| Densité relative                    | : Pas disponible                                    |
| Densité relative de vapeur à 20°C   | : Pas disponible                                    |
| Taille d'une particule              | : Non applicable                                    |
| Distribution granulométrique        | : Non applicable                                    |
| Forme de particule                  | : Non applicable                                    |
| Ratio d'aspect d'une particule      | : Non applicable                                    |
| État d'agrégation des particules    | : Non applicable                                    |
| État d'agglomération des particules | : Non applicable                                    |
| Surface spécifique d'une particule  | : Non applicable                                    |
| Empoussiérage des particules        | : Non applicable                                    |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Toxicité aiguë (orale)      | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée)    | : Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | : Non classé |

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|                                                                              |                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                         | : Non classé                                                                                            |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                                 | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                                      | : Non classé                                                                                            |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                     | : Non classé                                                                                            |
| Cancérogénicité                                                              | : Non classé                                                                                            |
| Toxicité pour la reproduction                                                | : Non classé                                                                                            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé                                                                                            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé                                                                                            |
| Danger par aspiration                                                        | : Non classé                                                                                            |

### TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Viscosité, cinématique | 79 mm²/s @ 40°C |
|------------------------|-----------------|

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

|                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien | : Le produit ne contient aucun ingrédient susceptible d'avoir des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des concentrations de 0,1 % ou plus. |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### 11.2.2. Autres informations

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

|                              |                                                    |
|------------------------------|----------------------------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable. |
|------------------------------|----------------------------------------------------|

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

|     |                                           |
|-----|-------------------------------------------|
| Sol | Empêcher la pollution du sol et de l'eau. |
|-----|-------------------------------------------|

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

|                                                                                                 |                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien | : Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                                                     |                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Législation régionale (déchets)                                     | : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.                  |
| Recommandations relatives à l'élimination du produit/de l'emballage | : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.    |
| Code catalogue européen des déchets (CED)                           | : 13 02 06* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques |

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

|               |                  |
|---------------|------------------|
| N° ONU        | : Non réglementé |
| N° ONU (IMDG) | : Non réglementé |

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                            |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : Non réglementé |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : Non réglementé |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (ADR) | : Non réglementé |
|---------------------------------------------|------------------|

##### IMDG

|                                              |                  |
|----------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) | : Non réglementé |
|----------------------------------------------|------------------|

#### 14.4. Groupe d'emballage

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| Groupe d'emballage (ADR)  | : Non réglementé |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : Non réglementé |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |                                                  |
|--------------------------------|--------------------------------------------------|
| Dangereux pour l'environnement | : Non                                            |
| Polluant marin                 | : Non                                            |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre

Non réglementé

##### Transport maritime

Non réglementé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

# TRIPLE QX SynPlus 5W40 Synthetic

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

### 15.1.2. Directives nationales

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Huile de base - non spécifié, Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc, Phénol, dodécyl-, ramifié sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Huile de base - non spécifié, Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc, Phénol, dodécyl-, ramifié sont listés

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – : phénol, dodécyl-, ramifié est listé

Vruchtbaarheid

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

## RUBRIQUE 16: Autres informations

| Indications de changement |                                                           |              |           |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Rubrique                  | Élément modifié                                           | Modification | Remarques |
|                           | Date de révision                                          | Modifié      |           |
|                           | Remplace la fiche                                         | Modifié      |           |
| 2.1                       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] | Enlevé       |           |
| 2.2                       | Conseils de prudence (CLP)                                | Ajouté       |           |
| 2.2                       | Phrases EUH                                               | Modifié      |           |
| 3                         | Composition/informations sur les composants               | Modifié      |           |

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

| Texte intégral des phrases H et EUH |                                                      |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|
| EUH210                              | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.